



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion le 28 novembre à 8 h

Les médecins vétérinaires : unis pour préserver leur indépendance professionnelle!

Saint-Hyacinthe, le 28 novembre 2023. – Les médecins vétérinaires du Québec se sont réunis, le 24 novembre dernier, pour parler d'un enjeu prioritaire pour eux : la préservation de leur indépendance professionnelle. En effet, c'est sous le thème « Mon indépendance, j'en prends soin! » que l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec a tenu son congrès la fin de semaine dernière.

Le thème de l'événement s'est présenté comme une évidence, mentionne le Dr Gaston Rioux, président de l'Ordre :

« En tant qu'ordre professionnel, on veut que les propriétaires d'animaux aient l'assurance que les recommandations du médecin vétérinaire, les traitements qu'il propose ou les médicaments qu'il prescrit sont dans l'intérêt unique de son patient et sont exempts de toute influence commerciale, de rentabilité ou autre. Avec toutes les pressions subies par les professionnels, de nos jours, il est essentiel de se réunir pour trouver des façons d'y faire face. »

À cette occasion, ce sont plus de 235 personnes qui se sont rassemblées au Centre des congrès de Québec pour une journée de réflexion. Des médecins vétérinaires, des techniciens en santé animale, des employeurs, des représentants d'associations vétérinaires, des administrateurs de l'Ordre et d'autres acteurs du milieu composaient l'auditoire. Au lendemain de l'événement, l'Ordre entrevoit déjà des retombées positives en matière de protection du public, sa mission première.

En effet, rappelons que l'indépendance professionnelle est un levier important en matière de protection du public, puisqu'en plus d'être une obligation déontologique, elle se trouve au cœur des liens de confiance qui l'unissent aux médecins vétérinaires. Il faut donc en prendre soin.

Protéger l'indépendance des professionnels est dans l'intérêt de tous. Collectivement, nous devons garder l'œil ouvert et développer les bons réflexes qui nous amèneront à mieux reconnaître les situations qui minent l'indépendance professionnelle. Que ce soit en tant que client, collègue, fournisseur ou employeur, chacun a un rôle à jouer en cette matière. « À titre

d'ordre professionnel, notre mandat principal est de protéger le grand public. Pour y arriver, l'indépendance professionnelle doit être facilitée, encouragée et valorisée au sein des différents milieux de travail », ajoute le Dr Rioux. « C'est vrai pour les médecins vétérinaires, de même que pour toutes les professions », renchérit le Dr Rioux.

Le Dr Rioux conclut :

« Je suis heureux de constater que d'autres ordres professionnels ont aussi amorcé la réflexion sur la question. En collaborant, nous allions nos forces pour trouver davantage de solutions novatrices et durables pour contrer la mise à mal de l'indépendance professionnelle, au bénéfice de la population. C'est une question qui devra éventuellement être portée auprès de l'Office des professions et du Gouvernement du Québec qui jouent également un rôle important. »

Parmi les actions concrètes déployées par l'Ordre des médecins vétérinaires pour protéger l'indépendance professionnelle et, ainsi, la population, notons la production d'une [fiche d'information sur le sujet](#). Cet outil vise à éduquer toutes les personnes qui gravitent de près ou de loin autour des médecins vétérinaires à l'importance de respecter leur indépendance. L'Ordre invite tous les individus qui consultent ou collaborent avec un vétérinaire à en prendre connaissance.

À propos de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec

L'Ordre des médecins vétérinaires du Québec est un organisme, constitué en vertu du Code des professions du Québec et de la Loi sur les médecins vétérinaires, qui regroupe plus de 3 100 médecins vétérinaires au Québec. Son mandat est d'assurer la protection du public en faisant la promotion d'une médecine vétérinaire de qualité qui vise l'amélioration du bien-être des animaux et le maintien de la santé publique.

- 30 -

Source : Mme Véronique Robert
Service des communications
Ordre des médecins vétérinaires du Québec
veronique.robert@omvq.qc.ca
Tél. : 514 791-4898